

■ **ProMets Sàrl**, à Neyruz (FR), Route du Pérélon 2, c/o Pierre-André Dousse. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 01.10.2004. But: exploitation d'établissements publics, en particulier dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apport. Selon contrat du 01.10.2004, Pierre-André Dousse fait apport à la société de divers biens (un véhicule Opel Zafira 2.2i 16V Elegance et une machine à mettre 'sous-vide'), pour un montant de CHF 25'639.—, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.— à la libération du capital social. Le solde de CHF 5'639.— correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie, il a été remis une part sociale de CHF 19'000.—, respectivement de CHF 1'000.— aux fondateurs. Associés: Dousse Pierre-André, de Treyvaux, à Neyruz (FR), pour une de CHF 19'000.—, et Dousse Françoise, de Treyvaux, à Neyruz (FR), pour une part de CHF 1'000.—, sans signature. Gérant: l'associé Dousse Pierre-André, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC. Journal no 4311 du 06.10.2004 (02488642 / CH-217.3.531.883-2)